

Je veux enseigner
l'Éducation Physique
et Sportive

Master MEEF mention 2nd degré

Parcours Education Physique et Sportive

■ Objectifs de la formation

- ➡ donner une solide connaissance disciplinaire incluant une initiation à la recherche.
- ➡ assurer une (pré)professionnalisation au métier d'enseignant en collège, lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée technique.
- ➡ offrir des possibilités de réorientation vers d'autres parcours du master MEEF ou d'autres masters STAPS.
- ➡ assurer la réussite des étudiants au concours (CAPEPS et CAFEP)

Le parcours de master MEEF-EPS cherche à s'adapter le plus précisément possible aux enjeux relatifs à une formation des maîtres inscrite dans le LMD et à une préparation au concours du CAPEPS. Les contenus de formation proposés visent une plus grande excellence des compétences disciplinaires acquises par les futurs enseignants d'éducation physique et sportive tout en affirmant son attachement à une véritable formation professionnelle.

■ Conditions d'admission

Master 1 : être titulaire d'une Licence STAPS (mention conseillée : Education et Motricité)

■ Contrôle des connaissances

L'évaluation de l'étudiant s'appuiera sur le référentiel de compétences professionnelles défini dans les nouveaux textes (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

■ Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne, **du 1er avril au 15 juin 2020**, sur le site de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées : <http://inspe.univ-toulouse.fr>

Responsables du parcours

Christophe PESCE (M1)
christophe.pesce@univ-tlse3.fr
 Jérôme AMATHIEU (M2)
jerome.amathieu@univ-tlse2.fr
 Didier BARTHES (M1-M2)
dider.barthes@univ-tlse2.fr

Secrétariat :

Christophe NGO-TRONG
 +33 (0)5 61 55 75 01 (M1)
astaps20@adm.ups-tlse.fr
 Adeline LABORDE-HONDET
 +33 (0)5 62 25 21 80 (M2)
adeline.laborde-hondet@univ-tlse2.fr

Scolarité :

+33 (0)5 62 25 20 09
inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

■ Organisation de la formation

Lieux de Formation

• INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées

Site Toulouse Rangueil
 118 route de Narbonne
 31078 Toulouse Cedex

• Université Toulouse III - Paul Sabatier

F2SMH - STAPS
 118 route de Narbonne
 31062 Toulouse Cedex 9

■ Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 266 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif	24	2
Initiation et engagement dans le domaine de la recherche	24	3
Langue vivante 1 (site Rangueil UT3)	24	3
C2i2e - Compétences A (site Rangueil UT3)	12	2
Contexte et discipline de l'EPS en milieu scolaire	12	2
Epistémologie et histoire des pratiques éducatives APSA (1)	60	6
Sciences de l'apprentissage à visée éducative en EPS (1)	60	6
Démarches didactiques et technologiques ens. des APSA (1)	50	6

Semestre 8 : 270 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Processus d'apprentissage et diversité des élèves	24	3
Méthodologie recherche en relation avec l'ens. de l'EPS	24	3
Epistémologie et histoire des pratiques éducatives APSA (2)	54	6
Sciences de l'apprentissage à visée éducative en EPS (2)	54	6
Démarches didactiques et technologiques ens. des APSA (2)	90	9
Mise en situation professionnelle - Stage SOPA	24	3

Master 2

Cursus en alternance (professeurs stagiaires)

Semestre 9 : 166 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Organisation et conduite d'une classe	24	3
Problématiques de recherches liées à l'ens. de l'EPS (1)	24	3
Langue vivante 2	24	3
Elaboration mémoire et stage en alternance (1)	0	10
Enseignement de l'EPS intervention et régulation (1) TICE	70	4
Didactique des APSA : adapter ses enseignements (1)	24	7

Semestre 10 : 85 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés	24	4
Problématiques de recherches liées à l'ens. de l'EPS (2)*	18	2
Enseignement de l'EPS intervention et régulation (2)	20	2
Didactique des APSA : adapter ses enseignements (2)	23	2
Elaboration mémoire et stage en alternance (2)*	0	20

* UE non compensable

Cursus pour les étudiant.e.s non lauréat.e.s des concours 2021

Dans le cadre de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 « Pour une École de la confiance », une réforme de la formation des enseignants est en cours. Elle prévoit un concours en fin de M2. Première session en 2022.

Débouchés - Poursuite d'études

- Enseignant d'EPS dans les collèges et lycées généraux et technologiques
- Professeur des écoles
- Enseignant spécialisé (2CASH)
- Enseignant à l'étranger
- Inspecteur de l'éducation nationale (IEN)
- Chef d'établissement
- Autres concours de la fonction publique

La formation valide l'acquisition de compétences valorisables dans le cadre de métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.